



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Secrétariat général

Direction de la citoyenneté et de la
légalité

Bureau du contrôle de légalité et de la
coopération intercommunale

Saint-Denis,

14 JUIN 2017

Le préfet

à

Monsieur Olivier RIVIERE
Maire de Saint-Philippe

**Objet : Constitution et réunion de la commission de recensement et de dépouillement des votes
pour l'élection des membres du comité des finances locales .**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de mon arrêté en date de ce jour vous désignant
membre de la commission de recensement et de dépouillement des votes pour l'élection des membres
du comité des finances locales .

La commission susvisée dépouillera les votes exprimés dans le cadre de l'élection des représentants
des communes et des représentants des établissements publics de coopération intercommunale au
comité des finances locales **le mercredi 5 juillet 2017 à 9h 30 à la préfecture bâtiment Victoire
(rez de chaussée-porte n°7)**

Je vous remercie de bien vouloir y participer.

Le secrétaire général
chargé de l'administration de l'État à La Réunion

Maurice BARATE

Affaire suivie par :
Patrick LEFORT
Tél : 0262 40-76- 62
patrick.lefort@reunion.pref.gouv.fr